

Compte rendu de la réunion Yvelinet

Lieu : Local root66, Saint-Cyr-l'École

Date : 22 juin 2019

Début de la séance : 10h20

Présents :

- Benzo (Association Root66)
- Jean-Luc Duflot (Association Root66)
- Mindiell (particulier)
- Mondher (particulier)
- Sima (Association Root66)
- Zenzla (Association Root66)

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Statuts
2. Mode de décision
3. Financement
4. Hébergement

Alerte de début de séance

Jean-Luc signale que le pad relatant la discussion sur les statuts s'est vue modifiée (liens ajoutés puis supprimés). Après vérification, il semble qu'il n'y ait pas de manque. Le dernier CR fait foi, il suffit de vérifier qu'il contient bien les liens évoqués lors de la discussion.

Point N°1 : Statuts

Pour faire suite à la dernière réunion, Zenzla explique que le statut « Collégial » est tout à fait possible. Il fait un retour sur le statut classique. Suite à la déclaration en préfecture, le président est un représentant officiel en lien avec la préfecture. Les décisions doivent être prises le plus horizontalement possible

Sima relève que le statut classique est trop rigide. Le statut collégial doit être basé sur des mandats.

Jean-Luc signale qu'il n'est pas contre le statut collégial, mais dit qu'un CA est nécessaire. Le CA permet d'avoir des gens pour agir, être moteur. Il n'a pas vraiment de préférence entre statut classique et collégial.

Mondher demande ce qu'il en est au niveau des responsabilités pénales.

Zenzla répond que l'association est une personne morale et donc est responsable légalement.

Mondher préfère le statut classique, le statut collégial lui semblant trop flou.

Sima note que le statut est à différencier du fonctionnement interne et trouve donc le statut collégial plus souple.

Benzo trouve que la vie d'une association n'est pas tant liée à l'administration. Il préfère le statut classique au collégial qui lui paraît trop compliqué pour prendre des décisions, le président a le pouvoir de trancher.

Le collectif rappelle que les prises de décisions ne sont pas liées au statut choisi.

Zenzla signale deux associations qui ont essayé collégial et sont revenues dessus et sont maintenant en classique.

Sima note que cela dépend de la manière dont les décisions sont prises

Jean-Luc rappelle le besoin d'une hiérarchie.

Mindiell penche pour le statut collégial. Il lui paraît plus souple et n'empêche pas, par exemple, de créer des groupes de travail.

Zenzla rappelle qu'une organisation en groupes peut être faite en statut classique aussi.

Résultat - Vote à main levée :

- Classique : 2
- Collégial : 4 (Benzo a finalement changé d'avis)

Point N°2 : Mode de décision

Mindiell préfère le mode du consensus en priorité. Si pas de consensus, un vote peut être fait.

Zenzla préfère lui aussi le consensus, puis un vote par valeur (condorcet?) si plusieurs choix.

Jean-Luc se prononce pour le consensus.

Benzo se demande quelles seront les modalités pratiques du vote ?

Mondher pense que c'est à voir dans le règlement, préfère le consensus.

Sima penche pour le consensus

Résultat – Consensus :

- Le consensus sera le mode de prise de décision. Un vote pourra être envisagé en cas de blocage, mais à définir plus tard, voire au cas par cas.

Point N°3 : Financement

Zenzla est plutôt réservé par rapport à la dernière fois. Il a fait une demande de mécénat à CodeLutin pour financement de serveurs. Il signale également que seules les cotisations des adhérents ne permettront pas de financer les activités d'Yvelinet.

Mindiell sensibilise sur le fait que les technologies utilisées devront être les plus « vertes » possibles (par exemple gitea vs gitlab). Il faudra avoir des ressources adaptées aux besoins.

Jean-Luc va en ce sens, il est nécessaire d'inclure l'écologie pour les serveurs et les services proposés.

Sima est d'accord avec ce qui est dit.

Benzo souhaite commencer « petit » pour grandir au fur et à mesure.

Mondher n'oublie pas la consommation électrique qu'il faudra surveiller. Il rappelle également qu'il faut donc financer l'électricité, l'abonnement internet, le matériel, le lieu.

Finalement, toutes les sources de financement sont bonnes à prendre :

- cotisations, subventions, demandes de crédits, financement participatif, etc...

Point N°4 : Hébergement

Mindiell propose le site de météo France à Trappes qui posséderait de nombreux avantages pour l'hébergement de nos serveurs.

Date de la prochaine réunion : non arrêtée. Des réunions régulières sont évoquées (type 2ème samedi de chaque mois).

Fin de la réunion à 12h20